

PYRENEES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE BOEIL-BEZING

A-2026-121

6.1 Pouvoirs de Police

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de BOEIL-BEZING,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en raison de la livraison d'un poste de transformation par l'entreprise epcomediterranee et d'une grue de l'entreprise mediaco, pour le compte d'ENEDIS, représenté par Monsieur Lionel PERCEBOIS, chargé de projet pour la Société ENEDIS, située 13 rue Faraday – 64000 PAU, sur la rue d'Angaïs à Boeil-Bezing, il convient d'interdire la circulation le temps du déchargement et des manœuvres de fin de chantier du camion et de la grue sur la chaussée entière et l'accotement. Cette interdiction concerne également le Chemin Latéral.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le 8 octobre 2026 de 13h à 18h aura lieu la livraison d'un poste de transformation par l'entreprise epcomediterranee et d'une grue de l'entreprise mediaco rue d'Angaïs. sur la rue d'Angaïs à Boeil-Bezing, il convient d'interdire la circulation le temps du déchargement et des manœuvres de fin de chantier du camion et de la grue sur la chaussée entière et l'accotement. Cette interdiction concerne également le Chemin Latéral.

Article 2 : Les véhicules de service et notamment de secours resteront prioritaires.

Article 3 : La pré-signalisation et les limites des prescriptions seront matérialisées conformément à la réglementation en vigueur par et sous la responsabilité de Monsieur Lionel PERCEBOIS, chargé de projet pour la Société ENEDIS, située 13 rue Faraday – 64000 PAU.

Signature :

Article 4 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie, sera adressée, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur Lionel PERCEBOIS représentant la Société ENEDIS,
- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Nay,
- Monsieur le commandant des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay

Fait à Boeil-Bezing, le 8 octobre 2026

Pour Le Maire,
L'Adjoint délégué



Serge TASTET